



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



RÉMUNÉRATIONS DIFFÉRENTES SELON LE SECTEUR

Le secteur juridique affiche des rémunérations moyennes annuelles supérieures pour toutes les catégories sociales. À l'inverse, le secteur santé se caractérise par des rémunérations moyennes inférieures aux autres secteurs.



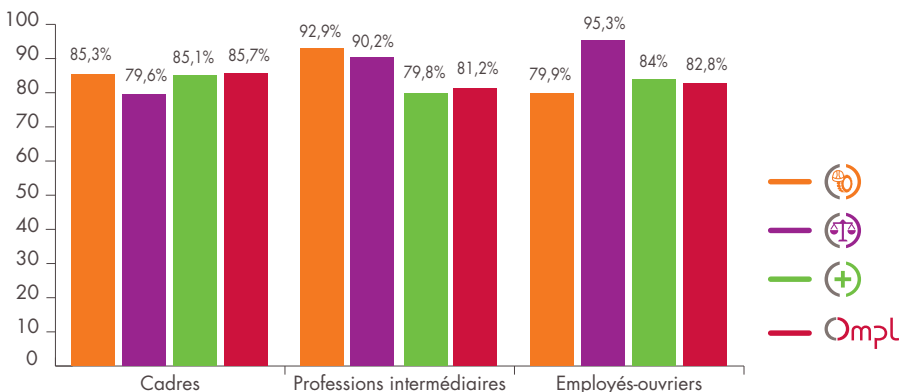
ABSENCE DE PARITÉ SALARIALE

L'indice de parité montre un écart entre les rémunérations des hommes et celles des femmes pour tous les secteurs et toutes les catégories sociales.

Rémunération annuelle moyenne par catégorie sociale

Catégories sociales				Ompl
Cadres	36 288 €	45 132 €	35 756 €	37 658 €
Professions intermédiaires	25 500 €	30 631 €	21 454 €	22 587 €
Employés-ouvriers	22 522 €	23 252 €	19 076 €	20 263 €
Moyenne	28 438 €	28 625 €	22 107 €	24 130 €

Indice de parité par catégorie sociale



La DADS "salariés" donne la rémunération nette de toutes cotisations sociales obligatoires, de CSG (contribution sociale généralisée) et de CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale). Elle inclut également les indemnités nettes (primes, indemnités, ancienneté...). La rémunération est exprimée annuellement.

Seuls les salariés présents à temps complet sur toute l'année ont été pris en compte dans le calcul de la rémunération moyenne, à l'exclusion des apprentis.

Un indice a été calculé qui permet de comparer les rémunérations femmes/hommes.

$$\text{Indice F/H} = \frac{\text{Rémunération Femmes}}{\text{Rémunération Hommes}} \times 100$$

Il est exprimé en pourcentage. Ainsi, un indice F/H = 74,3 % signifie que les femmes gagnent en moyenne 74,3 % de la rémunération des hommes.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé



Rémunération nette moyenne annuelle par région

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés-ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	37 440 €	23 022 €	20 144 €
Bourgogne-Franche-Comté	36 044 €	20 856 €	19 712 €
Bretagne	35 750 €	21 610 €	19 293 €
Centre-Val de Loire	33 626 €	22 194 €	19 908 €
Corse	41 643 €	22 837 €	18 669 €
DOM	38 701 €	21 902 €	19 713 €
Grand Est	35 861 €	22 000 €	19 207 €
Hauts-de-France	35 623 €	21 382 €	18 982 €
Île-de-France	42 159 €	26 460 €	23 521 €
Normandie	36 283 €	21 501 €	19 287 €
Nouvelle-Aquitaine	33 218 €	21 296 €	19 319 €
Occitanie	34 467 €	21 678 €	19 041 €
Pays de la Loire	35 446 €	21 140 €	18 692 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	35 375 €	21 524 €	19 624 €
Moyenne	37 658 €	22 587 €	20 263 €